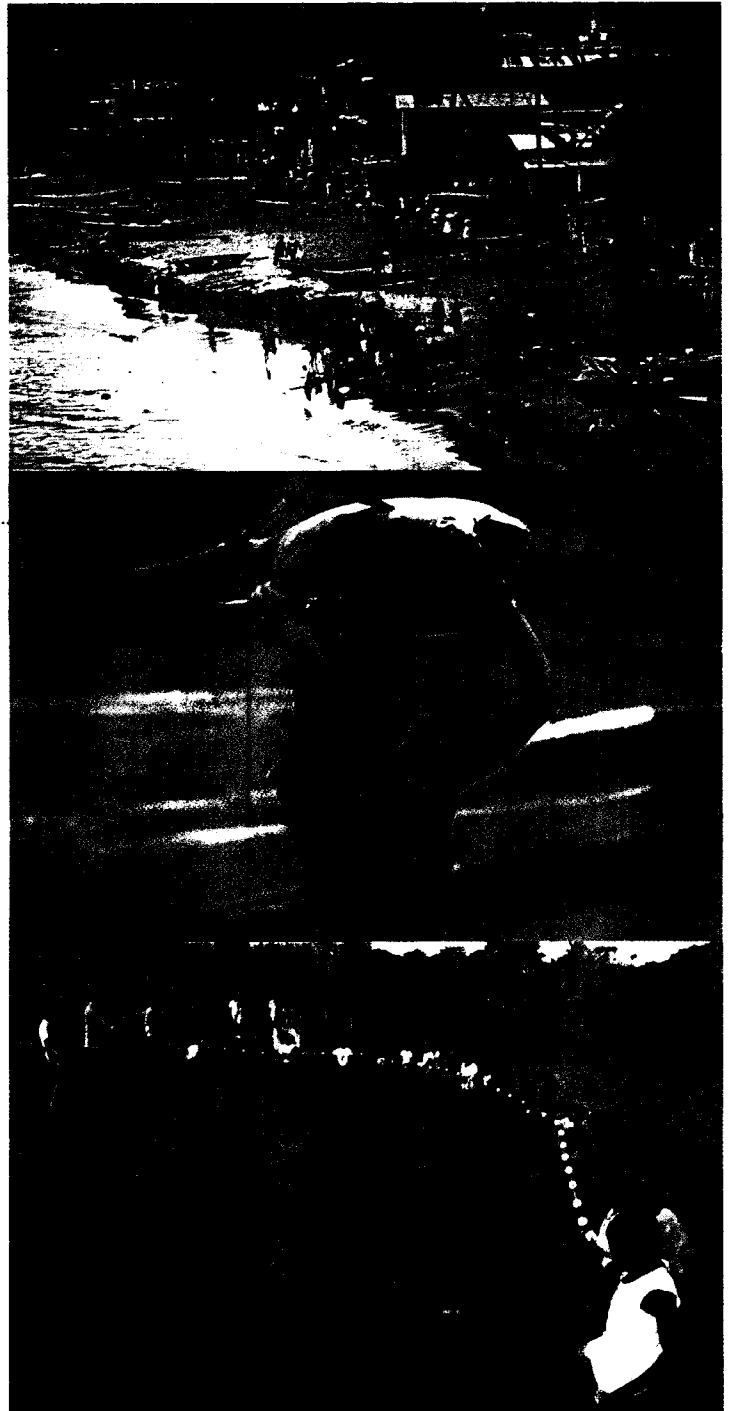


13281

L'avenir des relations pêche ACP-UE

**Vers une plus grande
durabilité et un meilleur
bien-être social et
économique pour les
communautés côtières
des pays ACP**



partageons les connaissances au profit des communautés rurales
sharing knowledge, improving rural livelihoods

13281

L'avenir des relations pêche ACP-UE

**Vers une plus grande durabilité et un meilleur
bien-être social et économique pour les
communautés côtières des pays ACP**



partageons les connaissances au profit des communautés rurales
sharing knowledge, improving rural livelihoods

Tables des matières

Avant-propos	vi
Introduction	
Les communautés côtières des pays ACP, moteur du développement durable	vii
Première partie	
Panorama des relations ACP-UE en matière de pêche	1
Introduction	2
Coopération ACP-UE dans le secteur de la pêche	2
Accords de pêche ACP-UE « paiement pour accès »	4
Les flottes de pêche lointaine actives dans les pays ACP	5
Les problèmes liés aux accords de pêche « paiement pour accès »	6
Importance pour l'UE des accords « paiement pour accès » ACP-UE	6
Sociétés mixtes subventionnées	8
L'expérience des sociétés mixtes de pêche dans les pays ACP	8
Résultats des sociétés mixtes dans les pays ACP	9
Accès des produits de la pêche des pays ACP au marché européen	10
Conditions d'exportation des produits de la pêche des pays ACP vers le marché européen	14
Les contraintes liées aux règles d'origine	15
Les barrières non tarifaires	16
Deuxième partie	
Pour un partenariat durable et équitable entre les pays ACP et l'UE en matière de relations pêche	19
A la recherche d'intérêts mutuels	20
Un cadre juridique international commun à l'UE et aux pays ACP	20
Éléments de base d'un partenariat	23
Créer un environnement favorable à la compétitivité de la pêche artisanale	25
Les outils des futures relations entre les pays ACP et l'UE en matière de pêche	28
Accords de Partenariat Pêche (APE)	28
Les raisons du changement du côté de l'UE	28
Le point de vue du côté des pays ACP	30
Les enjeux liés à l'accès des flottes européennes aux ressources en diminution des pays ACP	32
Les sociétés mixtes subventionnées par les APP	33
Les contraintes à la constitution de sociétés mixtes	35